

Guide du parent

Camp de jour été 2025



Équipe administrative

Alexandre Côté Directeur général, greffier-trésorier 819 848-2321 poste 111

Camille Royer Directrice des finances 819 848-2321, poste 114 - adjointe@saintfelixdekingsey.ca

Amélie Descôteaux Directrice des loisirs 819 848-2321, poste 116 - loisirs@saintfelixdekingsey.ca

Fanny Desharnais-Fournier Coordinatrice animation@saintfelixdekingsey.ca

Heures d'ouverture - Bureau administratifs

Lundi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h00

Journée d'intégration

Date : 22 juin 2025

Nous vous attendrons durant la journée de dimanche afin de venir rencontrer les employés du camp de jour, venir chercher le chandail de votre enfant et venir payer la ou les sorties auxquelles votre enfant aura été inscrit préalablement.

Horaire - camp de jour

Camp de jour (26 juin au 19 août 2025)

lundi au vendredi : 8h30 à 16h00

Service de garde (26 au 19 août 2025)

lundi au vendredi : de 7h00 à 8h30 et de 16h00 à 17h30

Dates de fermeture :

Le camp de jour ainsi que le service de garde seront fermés du 28 juillet au 1 août 2025 pour la 2e semaine des vacances de la construction.

Nos groupes

Admissibilité :

Enfant âgé de 4 à 12 ans (maternelle 4 ans ou maternelle régulière complétée). Les groupes seront faits selon les fiches d'inscription reçues. Il est possible qu'en cas de manque d'inscriptions dans un groupe, celui-ci soit jumelé avec un autre.

Aucune modification dans les groupes ne sera permise tout au long de l'été.

Régulier (inclu les 4-5 ans) :

Vos enfants feront une variété d'activités différentes, telle que de la cuisine, des arts plastiques, des activités sportives, etc. L'animateur ou l'animatrice qui sera en charge de ce groupe saura mettre en pratique autant le côté artistique que sportif de votre enfant à son plein maximum dans le but qu'il puisse être épanoui et ravi de sa journée passée au camp de jour.

Sports :

Vos enfants bougeront constamment et pourront pratiquer une multitude de sports variés comme le baseball, le basket-ball, le volleyball, le soccer, etc. L'animateur ou l'animatrice qui sera en charge de ce groupe saura décharger la batterie au maximum de vos enfants pour qu'ils puissent revenir épanouis de leur journée et vous permettre de relaxer un peu plus lors du retour à la maison.

Artistique (petits et grands) :

Vos enfants feront une variété d'activités artistiques différentes, telle que de la cuisine, des arts plastiques, de l'art dramatique, de la danse, etc. L'animateur ou l'animatrice qui sera en charge de ce groupe saura utiliser des talents artistiques de votre enfant à son plein maximum.

Définition et valeurs du camp de jour

Le camp de jour est un service animé à caractère récréatif et éducatif qui est offert en journée durant la semaine, du lundi au vendredi, par un personnel formé pour répondre aux besoins des enfants âgés de 4 à 12 ans et pour contribuer à leur développement personnel tout en véhiculant les valeurs suivantes : plaisir, respect, sécurité, créativité, saines habitudes de vie, diversité, appartenance et développement de soi.

Formation du personnel

L'ensemble de notre personnel d'animation détient une formation complète propre à notre camp sur des sujets variés (gestion de groupe, sur l'attachement, la planification d'activité, etc.) et est également sensibilisé et informé des mesures d'hygiène et directives gouvernementales en vigueur.

Service de garde

Le service de garde est disponible uniquement pour les enfants inscrits au camp de jour. Il est possible d'utiliser le service de garde de façon ponctuelle.

Après 17h30, si un enfant n'a pas quitté le camp de jour, l'animateur présent communiquera avec les parents. Des frais de 10\$ pour chaque tranche de 15 minutes de retard par enfant seront facturés au parent.

Si un enfant n'est pas inscrit au service de garde, mais utilise les services (arrivée avant 8h30 ou départ après 16h00), il sera considéré comme utilisant le service de garde à la journée et le montant prévu par jour (20\$), par enfant sera facturé au parent.

Inscriptions

Vous disposez de la période allant du **1er mars au 17 mars 2025** afin de compléter la fiche d'inscription et la fiche médicale. Une fois ces formulaires dûment complétés, veuillez les acheminer ainsi que vos chèques post-datés pour les deux versements par la poste ou en personne à l'hôtel de ville (1205 rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, QC, J0B 2T0).

Ces formulaires sont disponibles sur le site web de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey (<https://www.saintfelixdekingsey.ca/>) dans la section formulaires.

La coordonnatrice du camp de jour vous contactera **par courriel** afin de spécifier les points suivants :

- Confirmation (ou non) de l'inscription de votre enfant au camp de jour.
- Envoi d'une copie de la facturation pour les frais d'inscription.

Tarifs - Résident

Temps plein

Avec service de garde

- 1er enfant - 495,00\$
- 2e enfant - 495,00\$
- 3e enfant - 495,00\$
- 4e enfant - 495,00\$

Sans service de garde

- 1er enfant - 395,00\$
- 2e enfant - 395,00\$
- 3e enfant - 395,00\$
- 4e enfant - 395,00\$

Temps partiel

Avec service de garde

- 1 semaine/enfant - 85,00\$

Sans service de garde

- 1 semaine/enfant - 70,00\$

Dans la sélection de ce forfait, vous devrez sélectionner le nombre d'enfant inscrit, ainsi que le nombre de semaine et quelles semaines. Prenez note que la première et la dernière semaine, ne compte que pour une semaine.

Tarif - Non-résident

Temps plein

Avec service de garde

- 1er enfant - 990,00\$
- 2e enfant - 990,00\$
- 3e enfant - 990,00\$
- 4e enfant - 990,00\$

Sans service de garde

- 1er enfant - 790,00\$
- 2e enfant - 790,00\$
- 3e enfant - 790,00\$
- 4e enfant - 790,00\$

Temps partiel

Avec service de garde

- 1 semaine/enfant - 170,00\$

Sans service de garde

- 1 semaine/enfant - 140,00\$

Dans la sélection de ce forfait, vous devrez sélectionner le nombre d'enfant inscrit, ainsi que le nombre de semaine et quelles semaines. Prenez note que la première et la dernière semaine, ne compte que pour une semaine.

Modalités de paiement

1er versement

50% du coût total des frais d'inscription (voir la section ; sélection du forfait).

Date limite : 17 mars 2025

2e versement

50% du coût total des frais d'inscription voir la section ; sélection du forfait).

Date limite : 14 avril 2025

*chèque libellé à l'ordre de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey. Veuillez noter que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey facturera des frais de 50\$ pour tout chèque sans provision (NSF) ou chèque arrêté.

Le seul mode de paiement accepté est le chèque.

Le paiement doit être acheminé avec les documents d'inscriptions directement à l'hôtel de ville (1205 rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, QC, J0B 2T0) ou par la poste.

Modalités de remboursement

Il n'y aura aucun remboursement pour les journées de camp manquées.

À partir de la première journée de camp, soit le 26 juin 2025, aucun remboursement ne sera possible ainsi que pour les sorties.

Reçu d'impôt

Selon la Loi sur l'impôt, un reçu pour frais de garde (Relevé 24) vous sera envoyé par la poste en février de l'année suivant la présence de votre enfant au camp de jour pour votre déclaration d'impôt.

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devez fournir le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le service. Également, la bonne adresse doit être fournie afin que l'on puisse vous acheminer le document. Si vous déménagez, il est de votre responsabilité de communiquer avec nous pour modifier votre dossier.

Des frais d'administration de 25\$ seront facturés après le **31 décembre** de l'année d'imposition pour toute modification au Relevé 24.

Arrivés et départs

Les arrivés/départs se feront au CEC (1253, rue Lebel), à l'intérieur seuls les responsables du camp sont autorisés à entrer à l'intérieur des bâtiments prévus pour le camp de jour. La patinoire et le terrain de balle seront accessibles lors de beaux temps.

Les présences sont prise à l'arrivée/départ. Cependant, les absences ne sont pas prises en note. Aucun appel ne sera fait au parent responsable si un enfant n'est pas présent au camp de jour. Le camp de jour n'est pas responsable de l'absence de votre enfant.

Seules les personnes inscrites sur la fiche d'inscription seront autorisées à venir chercher l'enfant. Outre ces derniers, aucune personne ne sera pas autorisée à quitter les lieux avec l'enfant. Il est possible de nous informer par écrit autant courriel que Messenger si une personne non autorisée doit venir chercher l'enfant ou même lorsque vous venez porter votre enfant le matin.

Sac à dos

Les sacs à dos seront déposés au vestiaire et vous seront retournés chaque jour. Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés. Il est donc de la responsabilité des parents de procéder à la vérification du matériel. Le contenu du sac à dos se compose d'items bien identifiés au nom de l'enfant.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Casquette ou chapeau | <input type="checkbox"/> Serviette de plage |
| <input type="checkbox"/> Crème solaire | <input type="checkbox"/> Espadrille |
| <input type="checkbox"/> Maillot de bain | <input type="checkbox"/> Vêtements pouvant être salis |
| <input type="checkbox"/> Bouteille d'eau réutilisable | <input type="checkbox"/> Coffre à crayon |
| <input type="checkbox"/> Vêtements de rechange | <input type="checkbox"/> Repas froid |

Dîner et collations

Le dîner et les temps de collation sont supervisés par le personnel d'animation. Les animateurs veilleront à inclure une période de temps pour le lavage des mains avant et après chaque repas.

- Nous vous encourageons à préparer un lunch santé et bien équilibré, contenant des fruits et des légumes, afin que votre enfant puisse avoir de l'énergie tout au long de la journée.
- Aucun micro-ondes ou réfrigérateur sur place, si nécessaire, veuillez prévoir un bloc réfrigérant.
- L'enfant doit avoir une bouteille d'eau réutilisable identifiée en tout temps. Nous pourrions remplir, sans contact, les bouteilles grâce à un point d'eau potable extérieur.
- Pensez à l'environnement et utilisez des ustensiles, sac à lunch et contenants réutilisables, autant pour la nourriture que pour les breuvages. Tous les déchets resteront dans la boîte à lunch et seront rapportés à

la maison pour que vous puissiez en disposer convenablement. Les contenants de verre sont interdits pour des raisons de sécurité.

- Afin de prendre soin des enfants ayant des allergies, nous vous demandons d'éviter les aliments contenant des arachides, des noix ou des fruits de mer. De plus, pour les mêmes raisons, le partage de nourriture entre les enfants est formellement interdit.

Résumé

- Lunch froid ou thermos
- 2 collations santé
- Aucun repas à faire chauffer
- Breuvage pour le dîner

Code vestimentaire

- Sandales
- Espadrille (toujours en avoir une paire dans le sac à dos)
- Vêtements de sport adaptés à la température
- Casquette ou chapeau
- Élastique à cheveux pour ceux et celles qui ont de long cheveux.
- Chandail (On ne doit pas voir le ventre)
- Robe et jupe à éviter, sauf si un legging/cuissard porté en dessous.

Objets personnels

Ne laissez pas votre enfant apporter des objets personnels ou ayant une valeur monétaire ou sentimentale (bijoux, jouets, argent de poche, matériel électronique) qui pourraient être perdus ou brisés.

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés.

Les objets perdus seront déposés dans la boîte prévue à cet effet. À la fin du camp, tous les objets perdus et non réclamés seront envoyés à un organisme communautaire.

Bicyclette

Tous les enfants qui se déplacent à bicyclette doivent s'assurer d'avoir un cadenas et de bien verrouiller eux-mêmes leur bicyclette dans les supports et espaces appropriés. Nos animateurs ne pourront toucher aux bicyclettes et cadenas des enfants. Nous ne sommes pas responsables des vols. Pour tout déplacement à bicyclette, le port du casque est obligatoire.

Médicament

Vous devez informer l'équipe de coordination si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures du camp de jour ou au service de garde. Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments devra être rempli et signé à cet effet (fiche médicale). Aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

Seuls les médicaments d'ordonnance accompagnés d'une prescription médicale et pris par voie orale seront acceptés. Nous vous demandons également de fournir un contenant identifié dans lequel seule la dose nécessaire pour la journée sera insérée. Ce contenant devra être remis à l'animateur de l'enfant à l'arrivée.

Allergie : L'enfant allergique doit avoir son auto-injecteur d'épinéphrine avec lui en tout temps.

Urgence

Notre équipe d'animation prendra la décision de transporter un enfant par ambulance si elle le juge nécessaire. Les frais seront facturés aux parents. Lors d'une situation d'urgence, les parents ou les personnes-ressources indiquées sur la Fiche médicale de l'enfant seront contactés, d'où l'importance de donner des numéros de téléphone valides.

Déroulement de la journée

7h00 à 8h30	Service de garde
8h30 à 8h45	Accueil
8h45 à 10h00	Animation
10h00 à 10h30	Collation
10h30 à 11h30	Animation
11h30 à 12h30	Dîner
12h30 à 14h30	Animation
14h30 à 15h00	Collation
15h00 à 15h30	Animation
15h30 à 16h00	Retour sur la journée, ménage du local, système d'émulation, etc.
16h00 à 17h30	Service de garde

Programmation

Programmation - été 2025

Activité	Description
 Apprendre à se connaître	Thématique de la semaine d'ouverture.
 Ouverture	Plusieurs surprises seront au rendez-vous et des activités d'intégration auront lieu.
 Beach Party	Thématique de la semaine 2.
 Journée Hawaïenne	Nous invitons vos enfants à mettre leur chemises à fleur !
 Parc Aquatique H2O	Sortie en autobus direction les activités aquatiques !
 Journée OH! EAU	Attention ! Attaque d'eau en vu ! Une journée rempli d'ateliers d'eau variées.
 Semaine de l'environnement	Thématique de la semaine 3.
 Dans la nature, trouve-moi...	Chaque enfant recevra une liste d'éléments à trouver dans la nature afin d'obtenir une récompense.
 Semaine des métier	Thématique de la semaine 4.
 Journée scientifique	Chacun des groupes effectuera un atelier scientifique.
 Journée chefs cuisto	Chacun des groupes effectuera un atelier de cuisine.
 Semaine de l'agriculture	Thématique de la semaine 5.
 Plante-moi ça !	Chaque enfant auront la possibilité de planter une plante et de la rapporter à la maison afin de s'en occuper.

Programmation - été 2025

Activité	Description
 Musée de la biodiversité du Québec	Sortie en autobus direction Bécancour !
 Noël du campeur	Les enfants sont invité à se mettre en mode Noël, donc pyjamas, déguisement de lutin, etc.
 Semaine autour du monde	Thématique de la semaine 6.
 Halloween du campeur	Les enfants sont invités à se déguisés et apporter des bonbons.
 Journée des cultures	Chaque jeune aura la chance de découvrir les traditions des autres communautés.
 Le monde animal	Thématique de la semaine 7.
 Cirque	Votre enfant aura la chance de faire certaines activités de cirque.
 Devine que suis-je !	Votre enfant effectuera un rallye sur le monde animal.
 Parc Safari	Sortie en autobus direction le monde animal !
 Cinéma	Thématique de la semaine 8.
 Journée pyjamas et film	Mets-toi en pyjama, apporte tes bonbons, ta doudou, nous écouterons un film !
 Fermeture	Plusieurs activités seront au rendez-vous, comme la signature des chandails de camp !














Calendrier 2025

Prenez note que plusieurs autres activités sont en cours de préparation. Un nouveau calendrier ainsi que la programmation vous sera transmise lorsque la version finale sera complété.

Juin 2025

Thème	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Autres
	2	3	4	5	6	
	9	10	11	12	13	
	16	17	18	19	20	
Apprendre à se connaître 	23	24	25	26 Ouverture 	27	

Juillet 2025

Thème	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Autres
Beach Party 	30	1 Journée Hawaïenne 	2	3 Sortie au parc H2O 	4 Journée OH! EAU 	
Semaine de l'environnement 	7	8	9 Dans la nature, trouve-moi... 	10	11	
Semaine des métiers 	14	15 Journée scientifique 	16 Journée chefs cuisto 	17	18	
Semaine de l'agriculture 	21	22	23 Plante-moi ça ! 	24 Sortie au Musée de la biodiversité du Québec 	25 Noël du campeur 	

Août 2025

Thème	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Autres
Fermé - Construction	28	29	30	31	1	
Semaine autour du monde 	4	5 Halloween du campeur 	6 Journée des cultures 	7	8	
Le monde animal 	11	12 Cirque 	13 Devine que suis-je ? 	14 Sortie au Parc Safari 	15	
Cinéma 	18	19 Journée pyjamas + film 	20 Fermeture 	21	22	

Sorties : Une fiche d'inscription pour les sorties vous sera transmise en même temps que le courriel de confirmation de l'inscription de votre enfant. Vous pourrez payer le coût des sorties lors de la journée d'intégration du 22 juin 2025 en argent comptant seulement. Un reçu vous sera remis.

Code de vie (à lire avec votre enfant)

Voici les différentes règles que je dois suivre lorsque je fréquente le camp de jour.

Respect du matériel et des lieux

- Je laisse mes objets personnels à la maison afin de participer pleinement aux activités et d'éviter tout bris, perte ou vol, ainsi que de limiter les risques de contamination.
- Je ne brise pas volontairement des objets qui ne m'appartiennent pas.
- Je prends soin du matériel que l'on met à ma disposition et je le range après utilisation.
- Je prends soin de ne pas contaminer le matériel, je me lave les mains avant et après l'utilisation. Je ne tousse pas et ne crache pas intentionnellement sur le matériel.
- Je respecte la nature : je dépose mes déchets au bon endroit (poubelle, recyclage, compost).

Respect des équipes d'animation et de coordination

- Je suis respectueux lorsque je m'adresse à mon animateur et aux autres personnes responsables du camp de jour.
- J'écoute attentivement les consignes de mon animateur et je les respecte en tout temps.
- Je suis la routine du lavage des mains.
- Je respecte le silence lorsqu'on me le demande.
- Je reste avec mon animateur en tout temps et je m'assure qu'il peut me voir.
- J'avise un responsable lorsque je quitte les lieux ou que je dois me déplacer.
- Je suis toujours poli : s'il-vous-plaît et merci sont des mots magiques que j'ai intégrés à mon vocabulaire.
- Je suis conscient que mon animateur est responsable de ma sécurité. Je ne mets donc pas ma sécurité ou celle de mes camarades en danger.

Respect de mes camarades

- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur au camp de jour.
- Lors des activités, je gagne humblement et je perds dignement.
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions.

Conséquences en cas de manquement

En cas de non-respect des règles, je m'expose à des conséquences. Chacune des conséquences a pour but d'améliorer la qualité de vie au camp, de faire cesser un comportement inadéquat et d'offrir un moment de réflexion.

Les conséquences seront appliquées en fonction de la nature de mes gestes et de leur gravité.

Degré mineur

Manque de respect envers l'équipe du camp de jour ou envers les camarades, manque de respect envers le matériel ou les lieux, non respect de l'autorité, etc.

Degré majeur

Violence physique, injure, intimidation, crise de rage, acte compromettant la sécurité, tout manque de respect des règles sanitaires en vigueur, etc.

Escalade des sanctions

Degré mineur

1. Avertissement verbal.
2. Discussion avec l'animateur et/ou les responsables du camp afin de trouver des solutions concrètes. Un avis écrit est remis aux parents.
3. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, ses parents et les responsables du camp, au cours de laquelle une entente écrite sur le comportement à améliorer sera signée.
4. Suspension immédiate pour une durée de 3 jours.
5. Expulsion définitive.

Degré majeur

1. Retrait de l'enfant de son groupe. Rencontre avec l'animateur et les responsables du camp. Un avis écrit est remis aux parents.
2. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, ses parents et les responsables du camp et suspension de 1 jour.
3. Suspension de 5 jours,
4. Expulsion définitive du camp.

À chaque étape, une note sera inscrite au dossier de l'enfant.

En cas de possession de drogue ou alcool : expulsion immédiate et définitive de l'enfant et un signalement sera fait auprès de la protection de la jeunesse.

Aucun remboursement en cas de suspension ou d'expulsion.

L'équipe d'intervention jugera du niveau de gravité au manquement du code de vie en vigueur et déterminera la conséquence adéquate. Les parents sont toujours avisés si leur enfant a eu un manquement au code de vie du camp de jour vous devez lire la section «code de vie à lire avec votre enfant», puis signer la fiche d'inscription et la fiche médicale, qui devront être remises maximalelement le 17 mars 2025.

Maladie (à lire avec votre enfant)

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre
- Toux
- Essoufflement ou difficultés respiratoires
- Mal de gorge
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Présence de parasite (poux)
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Vomissements au cours des dernières 24 heures.
- Diarrhée
- Éruption cutanée non diagnostiquée
- Maladie infectieuse

Si votre enfant présente l'un de ces symptômes au cours de sa présence au camp de jour, il sera isolé dans un local dédié à la situation et nous communiquerons avec vous afin que vous veniez le chercher immédiatement.

Les exigences du gouvernement seront respectées en tout temps. Par le fait même, nous nous réservons le droit d'interrompre nos activités à tout moment, et ce, sans délai ni préavis.

Les délais concernant les directives en vigueur vous seront transmis avant le début du camp, s'il y a lieu. Vous comprendrez que pour la santé et la sécurité des enfants et de l'équipe du camp, la collaboration de tous dans le respect des consignes sera primordiale.

Fiche médicale

Il est crucial de mentionner tous les diagnostics et comportements des enfants à risque, car cela permet de mettre en place un accompagnement adapté et préventif. Identifier ces besoins spécifiques dès leur apparition permet d'offrir un soutien personnalisé, de mobiliser les ressources nécessaires et de favoriser une prise en charge rapide. Enfin, cela aide à anticiper des difficultés futures et à optimiser le bien-être et le développement de l'enfant.

**Au plaisir de
rencontrer
votre enfant !**

